

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	7 + 2
Nombre de suffrages exprimés	9 + 2
VOTES : Contre	0
Pour	9
Date de convocation :	03/07/2008

L'an deux mil huit, le dix juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean FOSTIER, Maire.

Présents : BOUCHE Jean-Louis - DEFAY Martine - FOSTIER Jean - HAZEBAERT Anne - OLIVAIN Joseph - PORTAL Gérard - ROSSITER Ginny .J.F.SERVANT, excusé, a donné pouvoir à J.L. BOUCHE ; P. HENO, excusé a donné pouvoir à J. OLIVAIN.

Objet : Virements de crédits : Reliures ETAT-CIVIL

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2161 : Oeuvres et objets d'art		1 891.00 E
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>1 891.00 E</b>
D 2315-39 : Voirie générale	1 891.00 E	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>1 891.00 E</b>	

Certifié exécutoire par M. Jean FOSTIER, Maire, compte tenu de la transmission en Sous-préfecture, le 11/08/2008 et de la publication le 11/08/2008.

A SAINT-ILPIZE, le 11/08/2008.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

J. FOSTIER

